PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 12 DECEMBRE 2019

MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVE PRESENTS :

Collège des Résidents :
Madame ROY Paulette.
Madame GUILLOU Jocelyne.
Madame MAILLET Rachel.

Collège des Familles :
Madame DULONG Marie-Claire.
Madame NEVEUX Véronique.

Collège des Représentants légaux :
Madame OLIVIER.

Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :
Madame MENAA.

Représentant du Conseil d'Administration :
Monsieur LEBLANC.

Membres Qualifiés :
Madame DIMIER Jeanne, Représentante des Résidents.
Madame ESTAGER Jeannette, Représentante des Résidents.
Monsieur GABY, Représentant des Familles.

MEMBRE AVEC VOIX DELIBERATIVE EXCUSE :

Monsieur LORILLARD Jackie, Représentant des Résidents.

MEMBRES PRÉSENTS :
Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame PIRO-MAHE, Directeur Adjoint ; Madame MILANDOU, Elève-directrice ; Madame GIRAULT, Cadre Supérieur de Santé Paramédical (ff) ; Docteur SCHMITT, Médecin Coordonnateur ; Madame LE JEUNE, Responsable des Finances ; Monsieur MELAMED, Informaticien-Qualiticien ; Madame ROUSSEAU, Animatrice ; Madame LERICHE, Psychologue ; Madame ROY, Accueil-Communication ; Madame DESMARES, Assistante de Direction.

MEMBRES EXCUSES :
Madame HUAULT, Diététicienne ; Madame JARNOUX, Ergothérapeute.

Résidents, Familles et invités présents : Cf. Feuille d'émargement jointe en annexe.

Secrétaire de séance : Madame MILANDOU, Elève-directrice.

Ordre du jour :

1) Elections 2019 des nouveaux membres du Conseil de la Vie Sociale :
   - Procès-verbal de l'élection du 20 novembre 2019
   - Election du Président du Conseil de la Vie Sociale
   - Election du Vice-Président du Conseil de la Vie sociale
   - Adoption du Règlement Intérieur du Conseil de la Vie Sociale
2) Adoption du Procès-Verbal de la séance du 10 octobre 2019

3) Questions des membres du Conseil de la Vie Sociale
4) Référent Institutionnel
5) Organigramme réactualisé – Novembre 2019
   - Recrutement d'un nouveau médecin salarié
6) Approche non-médicamenteuse au sein de la Résidence DEBROU
   - Présentation du planning des intervenants paramédicaux au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU
   - La vie au sein de la Résidence DEBROU : présentation du projet de film réalisé par les studios WePlus
   - Projet d'installation de 4 tables magiques – TOVERTAFEL – supplémentaires au sein des espaces de vie des unités A1 Les Lys, A2 Les Œillets, B1 Les Iris et B2 Les Dahlias
7) Evaluation interne et rapport d'évaluation interne 2019
8) Vente du véhicule et sortie du patrimoine
9) Décision modificative EPRD 2019
10) Dons à l'attention de la Résidence DEBROU
11) Présentation des Menus de Fêtes

Monsieur Le Directeur souhaite la bienvenue aux membres du Conseil de la Vie Sociale, aux résidents et aux familles présents.
Avant d'ouvrir la séance, Monsieur Le Directeur informe le Conseil de la Vie Sociale de la présence des studios WePlus de 15H00 à 15H30. Cette société réalise un tournage relatif à la vie au sein de la Résidence DEBROU et à l'accompagnement non-médicamenteux, point figurant à l'ordre du jour de ce Conseil de la Vie Sociale.
Monsieur Le Directeur remercie les personnes ne souhaitant pas apparaître à l'image de se manifester auprès de l'équipe de tournage. Il rappelle que l'ensemble des résidents a donné son droit à l'image lors de la signature du Contrat de Séjour.
Madame MENAA, représentante du personnel Syndicat SUD SANTE SOCIAUX mentionne ne pas souhaiter apparaître à l'image.
L'ensemble des familles et résidents présents donnent oralement leur consentement de droit à l'image.

La séance est ouverte à 14H34.

1- ELECTIONS 2019 DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

- Procès-verbal de l'élection du 20 novembre 2019

Monsieur Le Directeur fait lecture du procès-verbal des résultats de l'élection des nouveaux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur le Directeur procède à la présentation des résultats :

Collège des Résidents :
- Madame GUILLOU Jocelyne – Les Iris, Logement B194.
- Monsieur LORILLARD Jackie – Les Dahlias, Logement B266.
- Madame MAILLET Rachel – Les Iris, Logement B177.
- Madame ROY Paulette – Les Iris, Logement B197.
- Madame DIMIER Jeanne – Les Lys, Logement A110, membre qualifié.

- **Madame ESTAGER Jeannette** – Les Œillets, Logement A243, membre qualifié.

Collège des Familles :

- **Madame DULONG Marie-Claire,** Belle-fille de Madame RECLUS Gabrielle – Les Iris, Logement B181.
- **Madame NEVEU Véronique,** Fille de Monsieur GUERIN Robert – Les Bleuets, Logement A014.
- **Monsieur GABY Jacky,** membre qualifié.

Collège des Représentants Légaux :

- **Madame OLIVIER Noëlie,** Responsable des Admissions au sein de la Résidence DEBROU – Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs.
- **Madame TROCMÉ Patricia,** Fille de Madame FARCY Marie – Les Amaryllis, Logement B064.

Monsieur Le Directeur félicite les nouveaux membres du Conseil de la Vie Sociale pour leur implication et leur engagement.

- Election du Président du Conseil de la Vie Sociale
- Election du Vice-Président du Conseil de la Vie sociale

Monsieur Le Directeur présente les candidatures des représentants des résidents et des représentants des familles aux mandats de Président et de Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale :

- Pour la Présidence : Madame ROY, représentante des Résidents ;
- Pour la Présidence suppléante : Madame GUILLOU, représentante des Résidents ;
- Pour la Vice-Présidence : Madame DULONG, représentante des Familles ;
- Pour la Vice-Présidence suppléante : Madame NEVEUX, représentante des Familles.

Monsieur Le Directeur procède au vote à main levée de la Présidence du Conseil de la Vie sociale. En absence d'opposition et d'abstention, Madame ROY et Madame GUILLOU sont élues respectivement Présidente et Présidente suppléante à l'unanimité.

Monsieur Le Directeur procède au vote à main levée de la Vice-Présidence du Conseil de la Vie Sociale. En absence d'opposition et d'abstention, Madame DULONG et Madame NEVEUX sont élues respectivement Vice-Présidente et Vice-Présidente Suppléante à l'unanimité.

Monsieur Le Directeur cède la parole à Madame La Présidente.
Madame La Présidente remercie les membres du Conseil de la Vie Sociale pour son élection et demande à Madame DULONG, Vice-Présidente du Conseil de la Vie Sociale et Représentante des Familles, de bien vouloir de présider la séance. Madame DULONG remercie Madame La Présidente.

Madame DULONG remercie à son tour l'ensemble des membres du Conseil de la Vie Sociale pour l'élection de Madame ROY en tant que Présidente du Conseil de la Vie Sociale. Elle souhaite également saluer le travail des anciens membres du Conseil de la Vie Sociale.
Mme DULONG informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de son rôle d'accueil des nouvelles familles lors de leur arrivée dans l'établissement ainsi que de l'existence de formations à l'accompagnement des familles et des proches, animées par Mme LERICHE, psychologue. Elle souhaite que le Conseil de la Vie Sociale soit un lieu de réconfort et d'écoute pour les résidents, les familles et les proches.

➢ Adoption du Règlement Intérieur du Conseil de la Vie Sociale

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le Règlement Intérieur du Conseil de la Vie Sociale. En absence d'opposition et d'abstention, le Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité.
Madame DULONG précise que le Règlement Intérieur du Conseil de la Vie Sociale est disponible à l'accueil de la Résidence DEBROU ainsi que sur le site internet www.debrou.fr.

2- ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 OCTOBRE 2019

Avant de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019, Madame DULONG rappelle que les procès-verbaux des séances du Conseil de la Vie Sociale sont consultables :

- Sur le panneau situé dans le hall d'accueil de l'établissement ;
- A l'accueil de l'établissement ;
- Sur le site internet www.debrou.fr.

Madame DULONG précise que la mise à disposition de l'Espace Vie Sociale et Animation le week-end a été votée lors de la dernière séance du Conseil de la Vie Sociale du 10 octobre 2019. Elle remercie Monsieur Le Directeur d'avoir accédé à cette demande émanant des résidents et de leurs familles.
Madame DULONG informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que l'espace Vie Sociale et Animation sera mis à disposition des familles et des résidents tous les samedis et dimanches de 13H30 à 18H00. L'ouverture de cet espace à compter de 13H30 sera réalisée par Madame DIMIER, Membre Qualifié du Conseil de la Vie Sociale et Représentante des Résidents. La fermeture à 18H00 sera assurée par Madame COLLINEAU et par Monsieur CHERUEL, Familles.

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir procéder au vote du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019.
Les membres du Conseil de la Vie Sociale adoptent le procès-verbal à l'unanimité.

3- QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

En l'absence de réunion préparatoire au Conseil de la Vie Sociale, Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale ainsi qu'aux résidents et familles présents s'ils souhaitent poser une question ?

Une amie de Monsieur PIERROT déclare que le trousseau de ce dernier ne lui a toujours pas été remis depuis son admission le 02 octobre 2019. Elle déplore également des confusions lors de la distribution du linge.
Monsieur Le Directeur entend la remarque et s'engage à trouver une solution. Il rappelle l'existence des référents institutionnels : chaque résident dispose d'un référent qui veille à son bien-être général et s'assure de la vie quotidienne du résident. Le référent de Monsieur PIERROT sera donc sollicité pour répondre à cette question.

Monsieur ROSIER prend la parole et explique qu'une aide-soignante de la Résidence DEBROU aurait refusé de changer la poche de sa sonde urinaire.
Monsieur Le Directeur entend la remarque de Monsieur ROSIER et confie à Madame GIRAULT le

soin de se rapprocher des personnels soignants. Il rappelle que chaque demande des résidents doit obtenir une réponse personnalisée.
Madame DULONG rappelle que chaque résident reçoit toujours une réponse. Elle précise que les résidents, les familles et les proches ne doivent pas hésiter à solliciter le Conseil de la Vie Sociale pour toute question, même en dehors des séances. Elle rappelle que les coordonnées des membres du Conseil de la Vie Sociale sont disponibles sur le tableau d'affichage situé dans le hall d'accueil de la Résidence DEBROU et qu'une boîte aux lettres est également mise à leur disposition à l'accueil.
Monsieur Le Directeur confirme l'importance des échanges et des questionnements au cours du Conseil de la Vie Sociale. Il s'engage à trouver des solutions et à apporter des réponses aux résidents et à leur famille en toutes circonstances.

Madame GUILLOU explique avoir également rencontré des difficultés avec son linge personnel. Elle a notamment retrouvé un maillot de corps homme dans sa penderie.
Monsieur Le Directeur rappelle que le rôle du Conseil de la Vie Sociale est d'entendre toutes les revendications des résidents et des familles.
Madame DULONG ajoute que tout linge n'appartenant pas à un résident doit être immédiatement rapporté au personnel, en précisant également le linge manquant, le cas échéant. Elle insiste sur la nécessaire coopération de chacun et sur le rôle du Référent Institutionnel. Elle rappelle également qu'en cas de perte, un vêtement de substitution est systématiquement proposé.

4- REFERENT INSTITUTIONNEL

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter le dispositif du Référent Institutionnel.

La liste des Référents Institutionnels mise à jour à la date du 12 décembre 2019 est distribuée aux membres du Conseil de la Vie Sociale ainsi qu'aux résidents et familles présents dans l'assemblée.

Monsieur Le Directeur rappelle que le Référent Institutionnel est un agent de l'établissement dont le rôle est d'être le garant psychologique et social du résident, et d'assurer le lien avec l'équipe soignante.

5- ORGANIGRAMME REACTUALISE – NOVEMBRE 2019

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur afin de présenter l'organigramme réactualisé au 1er novembre 2019.

Avant de présenter l'organigramme, Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'une ligne de bus C3 en provenance du centre-ville de Joué-lès-Tours dessert la Résidence DEBROU depuis le mois de septembre 2019.

LES ASTREINTES ADMINISTRATIVES :
Monsieur Le Directeur rappelle l'existence d'une astreinte administrative 24H/24 7j/7 au sein de l'établissement, assurée, à tour de rôle, par Le Directeur, Le Directeur Adjoint et les cadres de santé paramédicaux.

LE PERSONNEL MEDICAL :

- L'établissement dispose de sept médecins salariés. Trois à quatre d'entre eux sont

présents tous les jours au sein de la Résidence DEBROU. Monsieur Le Directeur précise que cette continuité médicale permet de couvrir les urgences et de réduire de moitié le nombre d'hospitalisations.

- Le circuit du médicament est sécurisé grâce à la préparation par robot.

LES PSYCHOLOGUES :

Monsieur Le Directeur rappelle l'importance du rôle des trois psychologues de l'établissement et de leur disponibilité auprès des résidents et des familles en tant que de besoin.

LE PERSONNEL PARAMEDICAL :

Monsieur Le Directeur rappelle que :

- Les Cadres de Santé paramédicaux sont disponibles pour toute sollicitation des familles.
- Une infirmière est présente la nuit dans l'établissement.
- Il souhaite renforcer cette présence infirmière la nuit afin de parfaire la sécurité due aux résidents et à leurs familles.
- L'équipe infirmière, particulièrement présente le matin (un IDE par unité), est également disponible pour répondre aux sollicitations des familles.
- L'établissement dispose d'une ergothérapeute dont le rôle est d'optimiser l'autonomie et la prise en soins des résidents en leur apportant un matériel adapté.
- L'établissement dispose de plus d'aides-soignant(e)s diplômés que d'Agents des Services Hospitaliers Qualifiés.
- Les soignants sont garants des soins de nursing, répondent aux questions des résidents et s'assurent de rendre la vie conviviale au sein de chaque unité.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de sa volonté de créer un véritable service hôtelier afin de renforcer la qualité des prestations offertes aux résidents de l'établissement.

ADMINISTRATION :

Monsieur Le Directeur présente les membres de l'équipe administrative.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de l'obtention par Madame OLIVIER, Représentante des Familles et des Mandataires Judiciaires, du diplôme de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs. Madame OLIVIER sera bientôt désignée comme Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs préposée aux établissements, et en particulier à la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que toute réclamation formulée par un résident et/ou sa famille fait l'objet d'une réponse écrite de sa part.

SERVICE RESTAURATION :

Monsieur Le Directeur rappelle que la restauration est préparée en interne. Il précise qu'aucun agent du service restauration n'est autorisé à quitter son service tant que les souhaits de l'ensemble des résidents n'ont pas été satisfaits. Il informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que le service restauration se tient à l'écoute des souhaits des résidents, en particulier au cours de la Commission des Menus.

SERVICE TECHNIQUE :
Monsieur Le Directeur explique qu'une astreinte technique est assurée 24H/24 7j/7 au sein de la Résidence DEBROU.

BLANCHISSERIE :
Monsieur Le Directeur affirme avoir bien entendu et noté les remarques des résidents et de leurs proches concernant le linge.

ENTRETIEN DES LOCAUX :
Monsieur Le Directeur rappelle avoir créé une équipe hygiène des locaux communs et privés en 2009. Outre le bionettoyage quotidien, les logements des résidents sont nettoyés de fond en comble tous les 15 jours. Une traçabilité est assurée.

EQUIPE DE NUIT :
Monsieur Le Directeur annonce qu'il souhaite recruter une infirmière supplémentaire la nuit pour renforcer les effectifs et la sécurité due à chaque résident de l'établissement.

SECURITE :
Monsieur Le Directeur rappelle que l'établissement est équipé d'un dispositif de vidéo-surveillance, soumis à autorisation préfectorale. Ce dispositif permet d'assurer la sécurité des résidents et du personnel, même la nuit. Ce dispositif a été autorisé pour une durée de 5 ans et arrive bientôt à échéance. Il conviendra donc de le renouveler.
Monsieur Le Directeur précise que les portails d'accès à la Résidence DEBROU sont fermés à compter de 21H00. Le personnel dispose de son propre parking, et le parking visiteurs est réservé aux familles et aux proches de résidents.
Afin de garantir la liberté d'aller et venir et la sécurité des résidents, Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que les accès aux portes et aux ascenseurs sont sécurisés par des digicodes. Il précise que l'accès au sous-sol n'est pas autorisé aux résidents, familles et proches.

6- APPROCHE NON-MEDICAMENTEUSE AU SEIN DE LA RESIDENCE DEBROU

➢ PRESENTATION DU PLANNING DES INTERVENANTS PARAMEDICAUX AU SEIN DES UNITES DE VIE DE LA RESIDENCE DEBROU.

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter le planning des intervenants paramédicaux au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur informe que ce planning permet de rendre compte de l'accompagnement dont bénéficient les résidents auprès des familles et du personnel.
Monsieur le Directeur précise que chaque unité de vie dispose de son planning. Ces plannings seront affichés dans chaque unité. Toute évolution sera soumise au Conseil de la Vie Sociale.

Madame DULONG ajoute que les plannings permettent aux familles d'enrichir le dialogue avec les résidents, de les faire participer à la vie quotidienne et d'obtenir un retour sur les activités réalisées. Madame DULONG précise que les plannings des animations sont affichés et disponible sur les tableaux prévus à cet effet. Elle insiste sur l'importance de la participation des familles.

Monsieur CHERUEL informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que certaines informations manquent sur les plannings.
Monsieur Le Directeur prend note de cette information.

➢ PRESENTATION DU PROJET DE FILM REALISE PAR WEPLUS

Madame DULONG rappelle qu'un film sur les formations à l'accompagnement des familles et des proches a été réalisé par les studios WePlus et est disponible sur le site internet www.debrou.fr.

Monsieur Le Directeur précise que l'objectif du film est de mettre en exergue la citoyenneté et de placer le résident au centre. Accompagner les aînés au quotidien incombe aussi bien au personnel qu'aux familles et aux professionnels. Monsieur Le Directeur tient à remercier la qualité du travail du personnel soignant.

Madame DULONG ajoute que le film permettra aux nouvelles familles de découvrir l'intérieur de l'établissement et de ce qui s'y passe, en toute transparence.

➢ PROJET D'INSTALLATION DE 4 TABLES MAGIQUES – TOVERTAFEL – SUPPLEMENTAIRES REPARTIES AU SEIN DES ESPACES DE VIE DES UNITES

Madame DULONG donne la parole à Madame LERICHE, psychologue, pour présenter les TOVERTAFEL au moyen d'un support vidéo.

Madame LERICHE explique que ces tables magiques permettent aux résidents :

- De développer le partage.
- De favoriser l'interaction sociale entre les résidents et leur famille.
- De les stimuler et de renouer le contact avec les autres résidents.

Monsieur Le Directeur précise que toutes les unités de vie seront dotées d'une TOVERTAFEL à compter de 2020. Il rappelle que toutes les unités de vie sont également dotées d'une Borne Mélo.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'un pique-nique intergénérationnel est organisé chaque année au sein de la Résidence DEBROU. Il précise que l'établissement est engagé dans la mise en œuvre de l'approche non-médicamenteuse. Cette approche comporte un volet relatif au soutien aux aidants et à la formation des familles.

7- EVALUATION INTERNE ET RAPPORT D'EVALUATION INTERNE 2019

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter l'évaluation interne 2019 et son rapport 2019.

Monsieur Le Directeur présente l'évaluation interne 2019 et son rapport qui ont été transmis avec l'ordre du jour. Le rapport d'auto-évaluation sera soumis au vote du Conseil d'Administration du 19 décembre prochain et servira de base au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2025.

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur l'évaluation interne et le rapport d'évaluation interne 2019.
Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent ces documents à l'unanimité.

8- VENTE DU VEHICULE ET SORTIE DU PATRIMOINE

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter la vente du véhicule RENAULT CLIO III immatriculé 5023 XK 37 pour un montant de 3 963.78 euros.

Monsieur Le Directeur explique aux membres du Conseil de la Vie Sociale qu'un véhicule de l'établissement a été confié aux services du domaine et vendu pour un montant de 3 963.78 euros.

9- DECISION MODIFICATIVE EPRD 2019

La Décision Modificative EPRD 2019 a été transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Madame DULONG donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter aux membres du Conseil d'Administration la Décision Modificative EPRD 2019.

Monsieur Le Directeur présente la synthèse de la Décision Modificative EPRD 2019.

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur la décision modificative EPRD 2019. En absence d'opposition et d'abstention, le document est adopté à l'unanimité.

10- DONS A L'ATTENTION DE LA RESIDENCE DEBROU

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale la règle en matière de dons à l'attention de la Résidence DEBROU. Seuls les dons utiles aux autres résidents sont acceptés par l'établissement.

La liste des dons acceptés par la Résidence DEBROU sera soumise au vote du Conseil d'Administration et fera l'objet d'une délibération.

11- PRESENTATION DES MENUS DE FETES

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les Menus de fêtes de fin d'année :

- Menu de Fêtes du 18 décembre 2019
- Menu du Réveillon de Noël du 24 décembre 2019
- Menu de Noël du 25 décembre 2019
- Menu du Réveillon de la Saint Sylvestre du 31 décembre 2019
- Menu du Nouvel An du 1er janvier 2020

Madame DULONG remercie les résidents et les familles pour leur participation à cette séance du Conseil de la Vie Sociale. Elle rappelle qu'une réunion d'accueil des nouvelles familles est organisée par le Conseil de la Vie Sociale courant janvier 2020. La Commission des Menus aura lieu le 20 décembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame La Présidente lève la séance à 16h26.

La Présidente du Conseil de la Vie Sociale	La Vice-Présidente du Conseil de la Vie Sociale
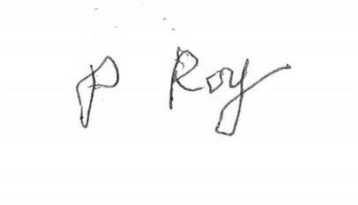	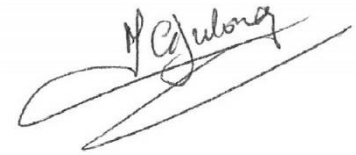
P. ROY	M-C. DULONG

Fait à JOUE-LES-TOURS le 19 décembre 2019.